

Votants : 72
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 décembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 décembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 21 décembre 2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS – RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION "EXPERIMENTONS LA RENOVATION BASSE CONSOMMATION" 2EME CHANTIER

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Christine BONNEAU, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOIN à Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Fabrice DESCAMPS à Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, René PACAULT à Michel PANIER, Eric PERSAIS à Jeanine BARBOTIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Dominique SIX à Christelle CHASSAGNE, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD, Joël MISBERT (décédé) par Michel HALGAN, Claude ROULLEAU par Christine BONNEAU

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Robert GOUSSEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Nathalie SEGUIN, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOIN, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Dany MICHAUD, René PACAULT, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 DECEMBRE 2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS – RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION "EXPERIMENTONS LA RENOVATION BASSE CONSOMMATION" 2EME CHANTIER

Madame **Dany BREMAUD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du Niortais du 26 janvier 2015 approuvant la candidature de la CAN à l'appel à projet de l'ADEME Poitou-Charentes pour la mise en place de la rénovation énergétique de l'habitat privé,

Vu la délibération du 10 avril 2017 approuvant la mise en place de la subvention «Expérimentons la rénovation basse consommation ».

Conformément au règlement technique, M. FAURE, originaire de Niort, a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la CAN le 10 novembre 2017.

Cette subvention exceptionnelle, d'un montant de 4000 €, prévue pour deux chantiers RGP (Rénovation globale Performante) constitue un argument pour convaincre les propriétaires de s'engager dans un chantier expérimental de rénovation globale performante. En effet, elle permet de prendre en charge une partie des coûts des travaux d'économie d'énergie.

Elle est déployée de façon identique sur chacun des trois territoires partenaires de la plateforme de la rénovation énergétique ACT'e (CAN, Agglo2B, CCT).

Après instruction du dossier de demande de subvention et présentation au Comité technique de novembre 2017, il est proposé d'attribuer à M. FAURE, la subvention de 4000 €, prévue dans le règlement.

Pour rappel, cette subvention sera versée dans son intégralité par mandat administratif à la réception des travaux, sur présentation de :

- L'audit énergétique réalisé avant le début des travaux et indiquant le niveau de performance atteint grâce au scénario de travaux réalisé et mis à jour,
- Les factures acquittées de l'ensemble des travaux réalisés correspondant aux prescriptions de l'audit pour atteindre le niveau BBC rénovation et factures des travaux de rénovation non énergétique,
- Le formulaire de demande de versement.

En cas de non-respect de l'atteinte du niveau BBC rénovation, la subvention ne sera pas attribuée.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier prévisionnel de la CAN relatif à la réalisation des travaux de rénovation énergétique de cette habitation.
- Autoriser, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement de l'aide financière à M. FAURE.
- Autoriser le Président, ou la Vice-Présidente Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces demandes de subvention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Dany BREMAUD

Vice-Présidente Déléguée